

Déployer les points de collecte de déchets dans la ville

Enjeux et méthode pour la Métropole de Lyon

Avril
2023



Sommaire

Introduction	3
---------------------	----------

Intégrer les déchets dans un projet urbain : enjeux et perspectives	5
--	----------

Retours d'expériences : seize entretiens avec des acteurs locaux	9
---	----------

Un exemple inspirant : l'approche par les espaces publics de Bordeaux Métropole	15
--	-----------

Conclusion	19
-------------------	-----------

Annexes

• Synthèse des entretiens	23
• Guide d'entretien	
• Liste des personnes interviewées	



Introduction

La multiplicité des équipements de collecte interroge l'aménagement des espaces publics, et leur intégration qualitative et adaptée, pour tous. L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne a mené un travail d'éclairage externe sur le sujet, notamment grâce à des entretiens auprès d'un panel d'acteurs large et diversifié.

Points de collecte

Au-delà des conteneurs classiques, disponibles dans l'espace privé (conteneurs de déchets ménagers et conteneurs de tri), les points de collecte se multiplient dans l'espace public pour l'ensemble des autres typologies de déchets : silos à verre, bornes à compost, bornes textiles, composteurs partagés, boîte à livres, ...

Contexte

Dans un contexte où le recyclage, le réemploi et la valorisation de la matière sont encouragés par les politiques locales et nationales, **les dispositifs de gestion des déchets se diversifient et se multiplient dans l'espace public.**

L'implantation de ces équipements, qu'ils soient temporaires, mobiles ou pérennes, s'opère souvent au gré d'opportunités et les solutions apportées répondent souvent à des contraintes techniques, foncières et financières, au détriment de la lisibilité des aménagements, du confort d'usage et de la qualité du cadre de vie des riverains (problèmes d'accessibilité et de sécurité, mobilier dépareillé, nuisances liées notamment au dépôt sauvage d'encombrants...).

Dans nombre de cas, l'espace public n'est pas conçu ni suffisamment dimensionné pour accueillir cette diversité d'équipements et la multiplicité d'acteurs concernés rend nécessaire une mise en cohérence de ces dispositifs de tri dans les domaines public et privé.

Au vu de ces évolutions rapides, la Direction Eau & Déchets de la Métropole de Lyon souhaite **garantir une meilleure intégration des dispositifs de collecte des déchets dans les espaces publics existants et dans les projets d'aménagement** afin d'en faciliter la gestion, de garantir la sécurité des usagers comme des gestionnaires et de participer conjointement à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Des avis d'usagers ont été recueillis à ce sujet en 2020 dans le cadre du baromètre des services urbains de la Métropole de Lyon et une première vague d'entretiens portant sur les pratiques concernant les déchets alimentaires a été menée dans le 7^e arrondissement de Lyon.

Objectifs

L'Agence a été mandatée pour accompagner la collectivité dans la **compréhension des problématiques liées à l'insertion des équipements de collecte dans les espaces publics existants et dans les projets d'aménagement**, et ainsi lui permettre de mieux anticiper les problèmes, de comprendre les enjeux et d'adapter les dispositifs de collecte.

Le deuxième objectif de la Métropole était **d'imaginer comment travailler avec les autres services et acteurs qui gravitent autour des enjeux d'espaces publics.**

Méthode

L'élaboration du travail est fondée principalement sur **des entretiens** auprès d'acteurs ressources afin de recueillir l'avis d'acteurs externes concernant les points de collecte, ainsi que sur un entretien auprès d'une collectivité ciblée pour montrer une autre manière de travailler en transversalité les espaces publics (Bordeaux Métropole).

Ainsi, une quinzaine d'acteurs ressources a été interviewée sur les mêmes sujets, avec un panel large pour refléter la diversité des acteurs impliqués dans la chaîne de gestion et de valorisation des déchets.

En complément, pour nourrir la compréhension globale de l'insertion des déchets dans l'aménagement, un travail de **veille documentaire** a été réalisé et synthétisé sous la forme de cartes mentales.



▶ **Intégrer les déchets dans un projet urbain : enjeux et perspectives**



INTÉGRER LES DÉCHETS DANS UN PROJET URBAIN

Trois approches à appréhender pour intégrer les déchets dans un projet urbain

Les enjeux autour de la question des déchets sont à **appréhender dans toutes les phases d'un projet urbain**, qu'il s'agisse d'un projet de création ou de réaménagement d'un espace public, que l'on peut simplifier de la manière suivante :

- **la stratégie de la collectivité et la planification urbaine,**
- **la conception et la mise en œuvre d'aménagements urbains,**
- **la gestion et le suivi des espaces publics** (logistique, maintenance et entretien).

Toutes ces dimensions du projet urbain impactent la gestion des déchets et croisent de multiples enjeux. Afin de parvenir à des aménagements cohérents et qualitatifs, la synergie entre acteurs semble primordiale.

En effet, le sujet implique l'ensemble des acteurs et parties prenantes de l'aménagement urbain : acteurs institutionnels, aménageurs, promoteurs, investisseurs, experts, maîtrise d'œuvre, AMO, entreprises de construction, prestataires privés, habitants, usagers, conseils de quartier/citoyens, associations.

Par ailleurs, en dehors du temps du projet urbain, des actions de pédagogie et de participation citoyenne sont à mener régulièrement, afin de garantir le bon fonctionnement des points de collecte (vides greniers, graphiteria, points de collecte éphémères, chantiers participatifs, ateliers de sensibilisation, etc.).

L'intégration des déchets dans la stratégie de la collectivité et la planification des déchets

Les déchets doivent imprégner **l'ensemble des stratégies de la collectivité**, en premier lieu à travers ses politiques d'incitation et de mobilisation des acteurs autour de la **réduction des déchets**. La collectivité peut également considérer les déchets comme un **potentiel à valoriser** (économie circulaire, revalorisation, réemploi...). Plus globalement, les déchets peuvent être traités dans **l'ensemble de ses politiques publiques** (par exemple à travers la Charte des espaces publics).

La collectivité peut s'appuyer sur différents outils pour intégrer les déchets le plus en amont possible des projets : **dispositifs d'encadrement qualitatif des projets** (marchés publics, études), **planification** (PLU-H, emplacements réservés) ainsi que les **outils de gestion foncière** (veille foncière, mobilisation de l'espace public disponible).

Il est également nécessaire d'assoir la stratégie déchets à **une approche macro**, notamment pour la **logistique et la gestion des déchets** : la gestion des déchets encombrants, les types de dispositifs de collecte des déchets, l'analyse des besoins et des volumes de collecte du territoire, l'ensemble des processus de traitement et la valorisation des déchets du territoire, etc.

Enfin, la collectivité doit anticiper les questions financières, en prévoyant les **coûts du projet et les coûts d'entretien globaux** à l'échelle de son territoire d'action, ainsi que **s'interroger sur les modes de financement** (mutualisation/regroupements, subventions, appels à projets, fiscalité/taxes, redevances, tarification incitative...).

L'intégration des déchets dans la conception des espaces publics et leur réalisation

Les déchets arrivent souvent en bout de chaîne dans la conception ou le réaménagement d'un espace public. Il faut parvenir à les intégrer **dès la conception d'un projet urbain**.

En amont, dès le lancement du projet, cet enjeu « déchets » est à appréhender lors des **études préalables et diagnostics**, lors des **échanges techniques et premières validations politiques**, et enfin et surtout lors des temps de **consultation, concertation et participation du public**.

Ensuite, dans la conception de l'espace public même, les équipements et points de collecte pour les déchets sont à penser finement, tout en prenant en compte les enjeux de durabilité et d'intégration paysagère et patrimoniale : **mobilier urbain et type de contenant, signalétique, alternatives aux contenants classiques, gestion de proximité des biodéchets** (poulailler collectif, mulching, jardins pauvres en déchets...), **ergonomie des équipements**.

La **localisation et l'implantation des dispositifs de collecte** sont à considérer dans leur contexte (patrimonial, rural, etc.), en lien avec les enjeux de visibilité, de sécurité, d'accessibilité et de confort d'usage.

La programmation doit **anticiper les nuisances** (odeurs, bruits), et les problématiques **d'entretien**. Les **contraintes techniques liées à la logistique** sont à prendre en compte, tant pour les aménagements publics que privés (ex : adaptation de la voirie et des aménagements selon le type de collecte). Il convient de relever que les démarches d'urbanisme tactique peuvent être l'occasion d'expérimenter certains types d'aménagements alternatifs.

Enfin, après **l'approbation réglementaire** (instruction du permis de construire), vient finalement la réalisation de l'aménagement.

L'intégration des déchets dans la gestion des espaces publics et leur suivi

L'approche la plus évidente pour appréhender la gestion des déchets correspond à **l'entretien des espaces publics au quotidien**. Bien qu'il ne s'agisse que d'une approche partielle, elle est effectivement essentielle.

La prise en considération des **nuisances et une exigence de propreté** sont au cœur du bon fonctionnement de l'espace public. Il est nécessaire de **limiter les nuisances visuelles, olfactives et sonores** pour des questions de santé et de salubrité publique. **Encadrer les incivilités** (dépôts sauvages, erreurs de tri, etc.) et **assurer l'entretien de l'espace public** (en favorisant une gestion écologique) permettent d'améliorer le cadre de vie des riverains et le vivre ensemble.

L'entretien des espaces et la gestion des déchets posent la question de la **logistique, des acteurs et des moyens de la collecte**, qu'ils soient classiques ou alternatifs (ex : fleuve-route, vélos, animaux), qui peuvent être re-questionnés tout au long de la durée de la vie de l'aménagement.

La **valorisation, le réemploi et la régulation des déchets** doivent également être pensés en veillant au confort, à l'agencement ainsi qu'à la solidité des matériaux des dispositifs déployés. Plus largement, les métiers liés aux déchets constituent un potentiel économique à valoriser.

Enfin, **un suivi quotidien ne doit pas éluder la nécessité d'évaluations régulières** de l'espace public et des dispositifs créés (expertises, visites de terrain, questionnaires à destination d'usagers, ...). Ces exercices peuvent permettre à la fois d'adapter et d'ajuster les pratiques, de faciliter le travail des employés chargés de la collecte, mais ils peuvent aussi être l'occasion d'associer les usagers pour faciliter leur appropriation de l'aménagement.



▶ **Retours
d'expériences :
seize entretiens avec
des acteurs locaux**



RETOURS D'EXPÉRIENCES : ENTRETIENS AVEC DES ACTEURS LOCAUX

Recommandations, facteurs de réussite et de freins pour le déploiement des points de collecte

Structures Interrogées

Seize entretiens ont été réalisés, auprès des structures suivantes (liste détaillée en annexe)

- Conseils de quartier
- Suez (prestataire déchets)
- Serl (aménageur)
- ABC HLM (bailleur social)
- Villes de Rillieux-la-Pape, Lyon
- Métropole de Lyon
- Lyon Presqu'île, association Oullins Centre-ville (associations de commerçants)
- Foyer Notre-Dame-des-sans-abris, association Valtrions, régie de quartier (économie sociale et solidaire)

Présentation des entretiens

Seize entretiens ont été réalisés avec des « acteurs ressources », c'est-à-dire des personnes concernées – à des degrés divers – par ce sujet au titre de leurs activités professionnelles ou associatives.

Sans prétendre à l'exhaustivité, différents champs thématiques et plusieurs territoires ont été couverts pour tenter d'appréhender la problématique des points de collecte dans sa diversité :

- ramassage et recyclage des déchets, entretien de l'espace public, aménagement urbain, patrimoine, commerce, vie locale, etc.
- cœur de la Métropole (Lyon, Villeurbanne), secteur sauvegardé, quartiers de la politique de la ville, communes périphériques...

L'ensemble des acteurs interrogés ont été questionnés sur les mêmes sujets, avec la même formulation de questions : leur vision générale des points de collecte, leurs forces et

faiblesses, les améliorations souhaitables et la projection dans le futur.

Ces entretiens ont été conduits par un chargé d'étude sociologue entre juillet et septembre 2022. L'Agence a produit une analyse synthétique de ces entretiens, restituée en annexe.

Points d'alerte méthodologique

Les entretiens n'ont pas permis d'aborder tous les enjeux, problématiques et leviers d'actions possibles pour l'implantation des points de collecte. L'analyse met en exergue uniquement les sujets évoqués.

Les éléments abordés permettent de balayer un panel large de facteurs de réussite et de freins. Néanmoins chaque sujet évoqué n'a pas été creusé et mériterait une étude à part entière pour investiguer l'ensemble des enjeux.



Recommandations globalement partagées

L'ensemble des acteurs interrogés ont exprimé certains points de vue sur la collecte des déchets qui semblent faire globalement consensus.

Généralités

- **Renforcer la concertation et le partenariat** au niveau local afin de construire une gouvernance partagée
- **Elaborer une « feuille de route »** précisant le processus d'implantation et de gestion des points de collecte, avec l'ensemble des acteurs locaux
- **Développer l'information/la communication/la sensibilisation** à l'attention du grand public
- **Tenir compte des différences entre les territoires** (quartiers commerçants, résidentiels, centraux, périphériques, populaires...)

Facteurs facilitant le succès et le déploiement des points de collecte

- **Intérêt général pour le sujet** : appétence croissante du grand public, sensibilité sociale à l'environnement, économies et valorisation des ressources pour les pouvoirs publics, gisement d'emplois...
- **Manque de points de collecte pour certains objets, malgré de réels besoins** : jouets, vaisselle, électroménager...
- **Points de collecte situés à proximité immédiate** du lieu de vie/des axes de déplacement des usagers (= ne pas avoir à faire de détour pour les utiliser, privilégier un rayon de 50 mètres autour du domicile)
- **Visibilité/identification** (= pouvoir repérer facilement les points de collecte en ville, mais aussi d'éviter les mésusages, éviter la localisation dans les voies sans issues ou les rues situées à l'arrière des bâtiments)

- **Assurer un parfait entretien** de l'ensemble des points de collecte
- **Profiter d'opérations d'aménagement urbain pour installer de nouveaux points de collecte**
- **Développer le partenariat et la coordination** entre les différents acteurs (exemple de Vénissieux)

Facteurs freinant le bon fonctionnement et le déploiement des points de collecte

- **Des équipements saturés** (= points de collecte qui « débordent »), **vandalisés** (incendies, dégradations diverses) et **volés** (textiles) -> Tout cela génère des **inquiétudes et interrogations** sur la gestion des points de collecte et le devenir des objets collectés qui nuisent à leur développement
- **Une méconnaissance des déchetteries mobiles et des points de collecte** proposés par certains commerces (boîtes à piles/cartouches, par exemple)
- **Le coût d'accès aux points de collecte** (nécessité d'être véhiculé pour se rendre à une déchetterie par exemple), souvent éludé, d'où les dépôts sauvages
- **L'insuffisante prise en compte des encombrants pour les particuliers mais également pour les professionnels** (aucun point de collecte spécifique n'existe en dehors des déchetteries, alors que des besoins existent pour de nombreux publics non véhiculés)
- **La difficulté à sanctionner le non-respect des règles**, faute de moyens et/ou d'outils juridiques adaptés
- **Un espace urbain non extensible** et déjà très investi



Enjeux principaux pour chaque typologie d'acteur

Acteurs	Enjeux
Ensemble des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de fonctionnement/contrôle/sanction
Professionnels de l'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> • Coprésence dans l'espace public des points de collecte avec d'autres dispositifs (armoires électriques, vélos en libre-service, toilettes...)
Professionnels de la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Praticité/accessibilité
Elus	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience environnementale
Professionnels de la politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> • Propreté globale/cadre de vie • Gestion des encombrants
Commerçants et managers de centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> • Praticité/accessibilité • Image/esthétique
Professionnels du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Image/esthétique
Citoyens (conseils de quartier)	<ul style="list-style-type: none"> • Propreté globale/cadre de vie

Avantages et inconvénients des solutions techniques pour les acteurs interrogés

Solutions techniques	Avantages +	Inconvénients -	Remarques
Silos enterrés	<ul style="list-style-type: none"> • Image/esthétique (notamment dans les quartiers patrimoniaux et les quartiers commerçants) • Propreté globale/cadre de vie (notamment dans les quartiers de la politique de la ville) 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes archéologiques (quartiers patrimoniaux) • Parfois très coûteux en maintenance (frais très élevés de réparation des trappes, par exemple) • Nécessitent des conventions de gestion très précises (pour bien définir la répartition des rôles entre la Métropole et les bailleurs sociaux par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> • Opposition des élus de la majorité actuelle qui souhaitent rendre les déchets davantage visibles pour faciliter la prise de conscience de leur valeur par les usagers
Bacs à biodéchets	<ul style="list-style-type: none"> • Répond à une demande sociale (particuliers et professionnels) • Succès global des premières expérimentations 	<ul style="list-style-type: none"> • Sources de nuisances olfactives • Attirent des nuisibles • Parfois méconnus 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commerçants qui les utilisent souhaitent qu'ils soient localisés près de leurs établissements (praticité) mais pas trop près non plus (image/esthétique)
Déchetteries mobiles	<ul style="list-style-type: none"> • Répond à une demande sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent méconnues • Nécessitent malgré tout d'être motorisé (pour transporter de l'électroménager, des meubles...) 	
Points de collecte privés (boîtes à piles/cartouches)	<ul style="list-style-type: none"> • Répond à une demande sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent méconnus 	
Regroupement des différents dispositifs (constitution de « pôles »)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliore la visibilité/l'identification pour les usagers • Renforce la praticité/accessibilité pour les usagers • Susceptible de faire l'objet d'aménagements qualitatifs afin de faciliter leur insertion urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque : « les déchets appellent les déchets », certains usagers pourraient être tentés de déposer d'autres déchets non prévus/autorisés 	
Collecte « à la source » en complément des points d'apport volontaires (encombrants, huile de friture, cartons des commerçants)	<ul style="list-style-type: none"> • Répond à une demande sociale (particuliers et professionnels) 		<ul style="list-style-type: none"> • Les commerçants sont concernés, notamment pour le carton/les emballages et les fins de stocks (tous n'ont pas les moyens de recourir à des prestataires privés)
Services digitaux (exemple : application Todego)	<ul style="list-style-type: none"> • Rend un service supplémentaire aux usagers (pour localiser un équipement par exemple) • Facilite le signalement des dysfonctionnements 	<ul style="list-style-type: none"> • Souvent méconnus 	



► **Un exemple inspirant :
l'approche par les
espaces publics de
Bordeaux Métropole**



UN EXEMPLE INSPIRANT : BORDEAUX METROPOLE

Une approche par les espaces publics

L'Agence a investigué la problématique de la transversalité et la coordination des acteurs autour des espaces publics, à travers des exemples reconnus de collectivités. Parmi celles identifiées, Bordeaux Métropole a fait l'objet d'un entretien spécifique afin d'aborder son approche des espaces publics. Les déchets n'apparaissent pas comme une donnée d'entrée, mais l'animation des acteurs fait de cette démarche, une initiative particulièrement intéressante pour traiter l'ensemble des enjeux en lien avec les espaces publics.

Une prise en compte indirecte des déchets dans le guide des espaces publics

La collectivité a réalisé un guide métropolitain de référence pour l'aménagement des espaces publics, alimenté en exemples d'opérations et projets réalisés.

Ce travail sur les espaces publics a rassemblé un grand panel d'acteurs internes et externes (entreprises, direction des espaces verts, service des bâtiments, service mobilité, l'Agence d'urbanisme de Bordeaux, le Festival international des arts de Bordeaux, etc.).

Ce guide n'est pas exhaustif. La thématique des déchets n'y est pas traitée en tant que telle, spécifiquement, de même qu'il n'existe pas de référentiel pour le mobilier urbain.

La collectivité n'a pas de stratégie spécifique ni de plan d'ensemble pour les déchets. La problématique des déchets est plutôt intégrée dans les projets, à travers une liste d'éléments à prendre en compte, et également dans la méthodologie de projets partagée entre les différents services de la collectivité.

Réalisation et gestion des espaces publics au sein d'une même direction

Au sein de la collectivité, la Direction générale des territoires rassemble :

- un service de coordination, dont fait partie la direction d'appui aux territoires,
- des pôles territoriaux regroupant chacun une direction de l'aménagement (maîtres d'œuvres, chargés d'opération) et une

direction de la gestion de l'espace public (maintenance, propreté des espaces publics, affaire financière, instructions des permis, mise en œuvre des projets...).

Cette organisation favorise l'articulation et la cohérence des aménagements ; la réalisation et la maintenance des espaces publics étant pilotées au sein de chaque pôle territorial.

Une direction animatrice du travail interservices et garante de transversalité

La Direction d'appui aux territoires est un service ressource sur les missions d'espaces publics. Elle propose un accompagnement aux maîtres d'œuvre et chargés d'opération, diffuse des bonnes pratiques et anime des groupes de travail ou de réflexion.

Créatrice de solution, cette direction est à l'origine de l'organisation de clubs thématiques mensuels avec les chefs de services en interne, et ponctuellement avec des acteurs externes, pour travailler sur des questions transversales (ex. : modification du PLU, lancement d'études, réflexions complémentaires), pour échanger et, finalement, construire une culture commune.

La transversalité des démarches de projet portée par ce service fait que conception et gestion des espaces publics sont appréhendés conjointement au cours d'un projet, ce qui permet d'assurer l'intégration des différents usages de l'espace public, dont les déchets.

Elle se veut « créatrice de solutions ».

Ce que l'on peut retenir de l'entretien

- **Les déchets ne font pas l'objet d'une stratégie spécifique, mais sont intégrés de manière transversale par la collectivité** par l'intermédiaire d'une méthodologie de projets partagée entre les différents services.
- **Le guide des espaces publics, un document non exhaustif qui nécessite des apports complémentaires de type benchmark pour continuer à alimenter les projets sur des thématiques en évolution.** Il n'existe pas de chapitre spécifique sur les déchets dans ce guide.
- La Direction d'appui aux territoires au sein de la collectivité constitue **un service ressources, animateur et « créateur de solutions » pour des questions transversales d'ordre prospectif, réglementaire et opérationnel.** Ce service anime notamment des groupes de réflexion sur des sujets spécifiques soulevés dans le cadre de projets avec la mobilisation d'acteurs externes (entreprises privées, FAB, Agence d'urbanisme) et internes à la Métropole.
- **L'organisation des services favorise la mise en cohérence des aménagements.** La réalisation et la gestion des espaces publics sont pilotées au sein **de chaque pôle territorial.**





▶ **Conclusion**

Conclusion

La gestion des déchets prend une place de plus en plus importante face à des enjeux multiples : réduction de la production de déchets, recyclage, réutilisation de la ressource, réemploi, etc. Si la collectivité a un rôle clé à jouer, la population doit être de plus en plus actrice et adhérer à ces démarches pour assurer le bon fonctionnement du service.

Généralement, les questions de déchets dans l'espace public sont peu étudiées en tant que telles et, à la Métropole de Lyon, elles sont traitées par une direction technique, arrivant souvent en bout de chaîne des projets urbains. Or, les enjeux impactés impliquent un travail en transversalité, et beaucoup plus en amont, notamment lorsqu'il est question d'insertion urbaine des points de collecte.

Le travail d'analyse met en relief plusieurs points :

- des enjeux techniques importants à mieux articuler avec les autres enjeux,
- le besoin d'un travail entre acteurs pour améliorer la qualité du service et l'insertion urbaine,
- un enjeu à développer des solutions non standardisées.

Des enjeux techniques importants à mieux articuler avec les autres enjeux

Les points de collecte dans la Métropole de Lyon sont globalement efficaces et répondent aux besoins des citoyens pour le service qu'ils proposent, mais souffrent de dysfonctionnements dans leur gestion et en termes d'usages.

Les retours des acteurs locaux ont permis d'identifier des facteurs concrets de réussite pour le bon déploiement des points de collecte : implanter les points de collecte à proximité immédiate du lieu de vie et des axes de déplacement des usagers (maximum 50 mètres autour du domicile), rendre visibles et bien identifiables les points de collecte dans l'espace public, assurer un parfait entretien des points de collecte, développer les points de collecte d'objets manquants (jouets, vaisselle, électroménager...).

Parmi les différentes solutions techniques, plusieurs d'entre elles répondent à une demande sociale : bacs à biodéchets, déchetteries mobiles, points de collecte privés (boîtes à piles, cartouches), collecte à la source (encombrants, huile de friture, cartons des commerçants...). Les bacs à biodéchets ressortent particulièrement du fait du succès global des premières expérimentations, même s'ils restent parfois méconnus et attirent des nuisances ou nuisances olfactives. Le regroupement est également souligné favorablement notamment car il améliore la visibilité et l'identification, renforce la

praticité et l'accessibilité des points de collecte.

La garantie de succès des points de collecte n'est pas seulement liée à des facteurs techniques, mais doit également prendre en compte, dans les aménagements, un ensemble plus large d'enjeux. L'insertion urbaine des points de collecte fait partie de ces enjeux à étudier. Elle implique d'appréhender la répartition et le maillage des conteneurs, l'homogénéité ou non de leur aspect extérieur, la préservation du patrimoine, la fonctionnalité, l'insertion paysagère, etc. Un travail sur une insertion urbaine qualitative des conteneurs peut limiter certains dysfonctionnements constatés, comme les dépôts sauvages.

Un travail entre acteurs pour améliorer la qualité du service et l'insertion urbaine

Bien plus qu'une approche opportuniste d'implantation, il faudrait inscrire la gestion des déchets et leur insertion dans l'espace public dans une vision systémique, en considérant notamment les différences de cultures métiers et d'approches des concepteurs des conteneurs et des utilisateurs.

Les positions des acteurs divergent sur le positionnement des points de collecte dans l'espace public et sur les solutions techniques à développer. Un travail de concertation et de coordination paraît donc pertinent et nécessaire entre les acteurs de gestion des déchets publics et privés, les bailleurs, les entreprises, les commerçants et les habitants, mais aussi entre les services de la collectivité, afin de trouver collectivement des solutions adaptées à chaque situation urbaine (typologies de rues, secteurs résidentiels ou patrimoniaux...).

Le dialogue avec les acteurs du tissu local peut également permettre de partager une feuille de route des processus d'implantation et de gestion des points de collecte.

Dans le cas d'un projet de construction ou de rénovation, il peut être intéressant de profiter de l'ingénierie déployée à l'occasion. Pour cela, il semble nécessaire d'instituer une logique de travail interdisciplinaire en interne à la Métropole, par le biais de groupes de travail réguliers. Cette démarche pourrait

notamment s'engager à l'occasion de l'élaboration de la charte des espaces publics.

L'adhésion de la population via la concertation est également primordiale pour mieux s'approprier les points de collecte et donc garantir le bon fonctionnement du service, mais aussi pour traiter d'autres enjeux, notamment la question du civisme et des dépôts de déchets. Les citoyens peuvent être moteurs, facilitant la réussite d'un projet.

Pour encourager les bonnes pratiques, la collectivité peut s'appuyer sur des leaders d'opinion (individus et structures reconnus), comme les grandes chaînes commerciales ou les associations environnementales.

Des solutions non standardisées à développer

La gestion des déchets dans l'espace public doit trouver un équilibre entre des solutions « types » standardisées et des solutions envisagées au cas par cas, avec des nuances selon les typologies d'acteurs concernées par un point de collecte (habitants, commerçants, entreprises, etc.), ainsi que selon les typologies de quartiers, (centralités, quartiers politiques de la ville, etc.).

Des visites de terrain paraissent indispensables pour identifier les enjeux spécifiques des sites d'implantation :

- dans le cas du déploiement de nouveaux points de collecte, elles permettent de vérifier l'adéquation des solutions envisagées avec la réalité du terrain et de définir leurs conditions de mise en œuvre pour assurer leur bon fonctionnement ;
- dans le cas de dysfonctionnements locaux sur des points de collecte existants, elles permettent d'assurer un suivi des dispositifs et de proposer des ajustements adaptés au fil des remontées de mécontentements.

Ces solutions au cas par cas peuvent être complétées par des mesures incitatives telles que des nudges ou des mécanismes d'incitation au tri (tarification, application, etc.). Des systèmes de sanctions des actes d'incivilités et des dépôts sauvages sont à développer en parallèle.



▶
Annexes



ANNEXES

Synthèse des entretiens

Ce que l'on peut retenir des entretiens

- **Les situations varient considérablement selon les territoires et les objets** : les points de collecte ne fonctionnent correctement ou ne dysfonctionnent jamais de manière systématique, tout dépend du contexte dans lequel ils se trouvent.
- **Il n'existe pas de « recette unique » ni de « solution miracle »** : aucune option technique n'est en mesure de pouvoir répondre à tous les problèmes identifiés, chaque formule a ses avantages et ses inconvénients.
- **Des différences de cultures et de logiques appellent un important travail de concertation** : la vision des concepteurs doit se nourrir des pratiques des usagers, les commerçants expriment des besoins spécifiques qui nécessitent d'être entendus, les techniciens ont besoin de dialoguer avec les élus.
- **Les process de mise en place et de gestion des points de collecte sont déterminants** : plus que les dispositifs en eux-mêmes, c'est la façon dont ils sont définis et pilotés au quotidien qui garantit leur succès.
- **Développement de l'information/communication/sensibilisation et renforcement du partenariat constituent deux axes à investir en priorité** : faire davantage connaître la gestion des déchets et ses enjeux au plus grand nombre, et mieux coordonner les différents acteurs qui interviennent dans ce domaine apparaissent comme des impératifs.

1^{re} partie : connaissance, avantages et inconvénients perçus des points de collecte

Un objet peu étudié jusqu'à présent

En dehors des structures spécialisées, la plupart des acteurs du tissu local n'ont pour l'instant pas eu l'occasion de travailler spécifiquement sur la question des points de collecte. Certains ont toutefois été amenés à y réfléchir ponctuellement, à l'occasion de projets plus transversaux : des opérations d'aménagement urbain, par exemple. D'autres se sont penchés sur le sujet dans le cadre de démarches connexes relatives à la propreté.

C'est dans le champ de l'insertion et de la politique de la ville que l'on trouve le plus de réflexions abordant la présence de points de collecte dans l'espace public, avec des intervenants sensibilisés à la problématique du cadre de vie et pilotant parfois des initiatives autour

de la gestion des déchets et du ramassage des encombrants.

Les structures qui accompagnent les commerçants (Managers de centre-ville) ont également lancé des initiatives sur certains dispositifs précis tels que les bacs à biodéchets ou la collecte des cartons et emballages.

Des démarches citoyennes existent enfin concernant notamment la pratique du compost. Elles demeurent néanmoins le plus souvent à un stade expérimental.

Une appréciation globale mitigée

Le regard porté par les différentes personnes interviewées sur le fonctionnement des points de collecte tels qu'ils existent aujourd'hui

d'hui est assez contrasté selon leurs domaines d'activité et leurs territoires. La plupart des intervenants soulignent cependant le fait que les points de collecte, par-delà les interrogations et problèmes qu'ils peuvent soulever, ont en premier lieu le mérite d'exister et d'apporter un service aux citoyens.

Pour certains acteurs ressources, les dispositifs actuels seraient plutôt efficaces et n'appelleraient pas de remarques particulières. D'autres – plus nombreux – pointent d'emblée des dysfonctionnements relatifs à certains aspects relevant de la gestion (le ramassage et le nettoyage essentiellement) ou objets précis (le carton, le verre et les déchets alimentaires principalement).

Outre les points de collecte en eux-mêmes, c'est également leur insertion dans la ville qui interpelle des intervenants évoquant le caractère aujourd'hui très contraint de l'espace public. Celui-ci doit en effet accueillir de multiples éléments (armoires électriques, vélos en libre-service, toilettes...) toujours plus nombreux sans être éternellement extensible. Cette problématique de l'insertion urbaine est complexe car elle fait intervenir de multiples paramètres : les points de collecte doivent en effet être à la fois bien localisés et visibles, tout en restant discrets pour ne pas dénaturer certains paysages. Ils doivent être faciles d'utilisation pour les publics, mais également pour les techniciens qui interviennent dans leur entretien. Ces différents aspects ne sont pas toujours faciles à concilier.

D'autres acteurs évoquent par ailleurs le comportement des usagers et les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière de respect des règles et, plus largement, de civisme. Les pratiques des publics sont également perçues comme versatiles et erratiques : elles changeraient dans le temps, et vite. Il serait pour cette raison difficile, pour les techniciens, de prendre des mesures visant à les accompagner ou les canaliser car leur temporalité d'intervention différerait.

La question de l'animation et de la coordination des points de collecte et de leurs différents acteurs apparaît aussi comme étant particulièrement importante pour leur bon fonctionnement. Nous reviendrons sur ce volet ultérieurement.

Des aspects positifs qui font consensus...

Pour de nombreux intervenants, les points de collecte fonctionneraient globalement plutôt bien lorsqu'ils seraient situés à proximité immédiate du lieu de vie et/ou sur les axes de déplacement des usagers et quand ils seraient facilement identifiables.

Ce critère de localisation apparaît comme étant primordial, les usagers « allant au plus simple » et ayant tendance à abandonner des déchets dans l'espace public lorsque les points de collecte sont trop éloignés de leurs habitations. Ce type de comportement serait facilement observable à travers les déchets déposés au pied de conteneurs qui ne leur sont pas destinés : des bouteilles en verre devant un point de collecte de textiles par exemple, lorsqu'aucun conteneur à verre n'est présent juste à côté.

De façon plus générale, la collecte des déchets en apport volontaire est perçue comme un domaine porteur appelé à se développer et répondant à une relative appétence sociale. Elle constituerait un important gisement d'activité en attente d'exploitation, aussi bien dans une logique de salubrité – permettre à la ville d'être et de rester propre – que dans une optique d'économie et de valorisation des ressources. La gestion des points de collecte est également appréhendée comme un vivier d'emplois significatif.

Bien qu'il existe des axes d'amélioration sur certains aspects, les services en charge du ramassage et de l'entretien des points de collecte sont enfin décrits comme étant plutôt performants et s'améliorant au fil du temps.

... mais un certain nombre de dysfonctionnements...

Certains points de collecte seraient parfois confrontés à des épisodes de surcharge (textile, verre) et finiraient par « déborder » sur l'espace public. Ce serait souvent lorsque les conteneurs sont trop pleins que des incidents se produiraient.

Dans certains secteurs – des quartiers de la politique de la ville mais également des

zones de centralité –, des points de collecte seraient fréquemment vandalisés : incendies, dégradations diverses, tags... Ils feraient aussi l'objet de vols. Ce serait tout particulièrement le cas des conteneurs à textiles dont les tourniquets seraient régulièrement forcés. Des interrogations existent par ailleurs parfois sur la gestion et la finalité du recyclage des vêtements déposés.

En outre, une partie des usagers ne respecterait pas la fonction et la spécialisation des points de collecte et jetterait « n'importe quoi n'importe où ». Un « cercle vicieux » se mettrait alors en place lorsque des points de collecte dysfonctionneraient : c'est lorsqu'ils « déborderaient », que des déchets seraient abandonnés au sol ou que des vols seraient opérés, que le non-respect des règles et les incivilités se développeraient, selon la « théorie de la vitre brisée » postulant qu'un espace dégradé génère davantage de comportements déviants.

... ainsi que des carences

La gestion des déchets apparaît comme devant s'inscrire dans une réflexion plus globale sur la société de consommation et ses conséquences. Aujourd'hui, les meubles et les vêtements ne sont par exemple plus de la même qualité qu'il y a trente ans et leur durée de vie est davantage limitée. D'où une augmentation significative des besoins de recyclage.

D'autre part, il n'existe pas ou peu de points de collecte pour certains objets en dépit d'un réel besoin : jouets, vaisselle, électroménager...

Par-delà la localisation des points de collecte fixes, les déchetteries mobiles et les points de collecte proposés par certains commerces dans leurs établissements (boîtes à piles ou à cartouches, par exemple) seraient souvent méconnus et/ou peu lisibles pour les usagers.

La question du coût d'accès aux points de collecte serait aussi souvent éludée : s'il est généralement possible de se rendre à pied aux conteneurs destinés au verre ou au textile, ce ne serait pas le cas des déchetteries – même mobiles – qui nécessiteraient d'être véhiculés. D'où de fréquents dépôts d'encombrants sur les trottoirs, à proximité des conteneurs, par des usagers non véhiculés. De même, tous les commerçants n'auraient pas les moyens de

recourir à des prestataires privés onéreux, notamment pour collecter le carton.

Les encombrants sont perçus par plusieurs intervenants comme des impensés de la collecte des déchets dans la mesure où aucun espace n'est prévu pour les accueillir en dehors des déchetteries. Il existerait pourtant des publics pour lesquels le besoin serait significatif : personnes âgées, personnes non motorisées... Il convient de souligner que les dépôts « sauvages » ne sont pas le fait exclusif des particuliers : des témoignages évoquant des entreprises abandonnant des objets au niveau des points de collecte ont également été recueillis.

La législation permettant de sanctionner les incivilités serait par ailleurs à ce jour limitée. Il serait souvent difficile de réprimander les personnes ne respectant pas les règles, faute de preuves et/ou d'outils adaptés.

Le partenariat entre les acteurs du tissu local serait enfin essentiel et aurait besoin d'être renforcé, tout particulièrement dans les secteurs où des dysfonctionnements sont repérés. Des initiatives originales ont été déployées sur ce plan, notamment à Vénissieux où les différents intervenants se réunissent pour tenter de trouver collectivement des solutions aux problèmes signalés.

Des logiques d'acteurs différentes qui traduisent un important besoin de concertation

L'étude de l'organisation et du fonctionnement des points de collecte met en lumière des logiques d'acteurs différentes souvent difficiles à concilier.

Pensés « rationnellement » par leurs concepteurs, les conteneurs sont utilisés par des usagers aux modes de fonctionnement qui peuvent parfois sembler « irrationnels » mais traduisent en réalité d'autres formes de rationalités qui doivent aussi être entendues. De même, le déploiement des équipements dans le temps long nécessite anticipation et planification, à rebours du caractère souvent spontané et changeant des pratiques des publics. Sur un autre plan, l'intérêt que portent un certain nombre d'acteurs ressources aux silos enterrés apparaît comme étant en décalage avec la volonté affichée des élus de rendre les déchets davantage visibles pour changer leur perception.

Ces différences de postures et de regards traduisent un important besoin de concertation pour parvenir à trouver un terrain d'entente entre les parties prenantes.

2^e partie : efficacité, entretien, apparence, quantité et répartition : les points de collecte passés au crible

Des points de collecte plutôt efficaces

Dans leur ensemble et hormis quelques cas particuliers, les points de collecte sont perçus comme étant plutôt bien conçus et efficaces. Le volume de déchets collectés constitue ici un indicateur pertinent.

Les conteneurs pourraient toutefois être plus aisés d'utilisation, en améliorant leur ergonomie : ouverture facile et bien dimensionnée, trappe raisonnablement haute, poignée agréable à manipuler, casier permettant de déposer les bouchons des bouteilles et boîtes... L'expérience des quartiers de la politique de la ville apporte ici un éclairage intéressant : ce sont souvent les enfants qui apportent les déchets aux points de collecte. Or, il leur serait parfois difficile de manier leurs ouvertures en raison de leur taille et/ou de leur poids.

La sécurisation des points de collecte pourrait aussi être améliorée, afin d'éviter notamment vols et dégradations.

De même, l'identification des points de collecte pourrait être optimisée, tout en respectant les contraintes qui s'imposent en matière d'insertion urbaine.

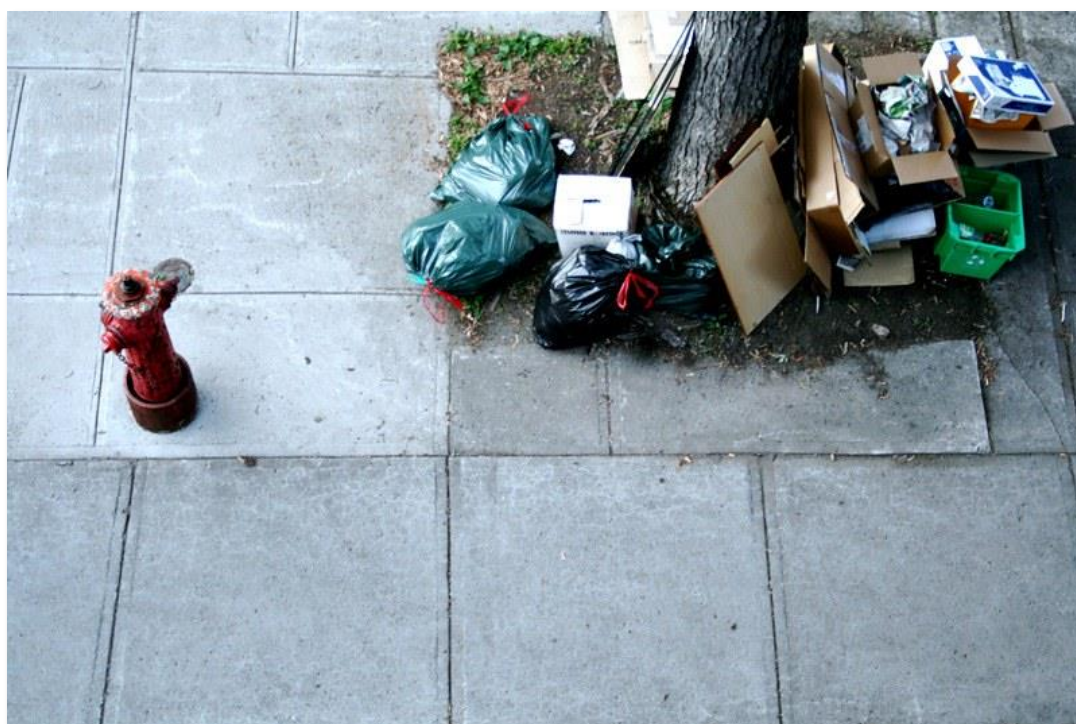
Des points de collecte moyennement propres

Une partie des personnes interviewées considère que les conteneurs sont généralement propres et bien entretenus. Elles soulignent que différents intervenants (services publics, prestataires privés...) assurent le maintien de ces équipements de façon satisfaisante.

Cette appréciation est toutefois à nuancer selon les secteurs. La propreté des points de collecte est par ailleurs tributaire de différents facteurs : civisme, respect des consignes, fréquence de nettoyage...

Les conteneurs à verre et à biodéchets apparaissent comme étant les plus susceptibles de générer des nuisances lorsqu'ils ne sont pas parfaitement entretenus : mauvaises odeurs, produits qui coulent sur le sol, nuisibles, etc.

Plus largement, l'entretien des points de collecte revêt une double importance : outre leur bon fonctionnement, il contribue également à leur attractivité. Les conteneurs tagués ou dégradés seraient par exemple moins fréquemment utilisés que ceux en parfait état.



Des points de collecte (in) esthétiques ?

Pour de nombreux acteurs ressources, l'apparence des points de collecte ne constitue pas un enjeu majeur. Cet aspect passe souvent au second plan, derrière la question de la propreté perçue comme plus importante.

Beaucoup estiment qu'ils sont à l'heure actuelle globalement esthétiques, même s'il ne s'agit pas de leur caractéristique première. Des progrès sont observés dans le temps, les conteneurs récents étant jugé plus « jolis » que ceux des premières générations. D'autres personnes interviewées – minoritaires – portent en revanche un regard beaucoup plus sévère en jugeant les points de collecte « laids ».

Certains intervenants spécialisés s'efforcent d'agrémenter les conteneurs dont ils ont la charge en y apposant des stickers. D'autres estiment qu'un « beau » point de collecte est un point de collecte discret, qui se fond dans le décor sans attirer l'attention. Dans leur esprit, « designer » un conteneur ne consiste pas à le décorer mais plutôt à travailler son ergonomie pour les usagers et son insertion dans le paysage afin de « l'effacer » autant que faire se peut.

Tous les conteneurs n'ont néanmoins pas la même apparence. Selon les générations d'équipements, ils peuvent être « en boule » ou « en cube », de différentes couleurs... Il n'y a jamais eu une approche globale du sujet dans une logique de « collection ».



Des points de collecte plus ou moins nombreux

Les appréciations des acteurs ressources sont ici très divergentes. D'importantes nuances sont formulées selon les quartiers et leur degré d'équipement. Dans certains secteurs tels que les quartiers populaires et/ou en politique de la ville, les points de collecte sont souvent jugés comme étant insuffisamment nombreux. Dans d'autres, ils sont perçus comme davantage présents.

Cette lecture n'est par ailleurs pas homogène et dépend en grande partie des spécialités des conteneurs : leur nombre n'est jamais décrit comme suffisant ou insuffisant dans l'absolu. C'est plutôt pour certains objets qu'ils seraient trop limités : le verre et les vêtements dans les secteurs résidentiels, le carton dans les quartiers commerçants...

Les bacs à compost actuellement en phase de test semblent faire l'objet d'un certain engouement. Plusieurs intervenants se prononcent en faveur de leur généralisation, regrettant leur rareté actuelle.

De nouveau, l'importance de la proximité des points de collecte est soulignée : plus que leur nombre, c'est leur implantation au plus près des usagers qui permettrait leur bonne utilisation.

Profiter des opérations d'aménagement urbain pour mieux penser les points de collecte et leur localisation

Installés au fil du temps, des initiatives et des circonstances, les points de collecte actuellement présents dans l'espace public ont rarement fait l'objet d'une expertise urbaine approfondie pour définir leur implantation.

Les opérations d'aménagement urbain constitueraient une fenêtre de tir intéressante pour sortir de cette approche opportuniste et s'inscrire dans une vision davantage systémique des déchets et de leur gestion en ville.

En profitant de l'ingénierie déployée à l'occasion d'un projet de construction ou de rénovation, les points de collecte trouveraient plus aisément leur place dans la cité. Ce serait également le moment idéal pour bien définir leurs modalités de gestion et cadrer avec précision la répartition des tâches entre la collectivité et les autres acteurs (bailleurs, notamment).

Des points de collecte assez bien répartis

Là encore, les jugements des personnes interviewées varient grandement en fonction des quartiers.

Dans certains secteurs, les points de collecte sont perçus comme trop peu implantés pour des raisons diverses : incivilités (quartiers en politique de la ville) ou préservation du patrimoine (secteur sauvegardé), par exemple. Dans d'autres, comme les rues commerçantes, leur présence est parfois jugée inadaptée pour des raisons d'image et de nuisances olfactives notamment. Les commerçants font état, pour cette raison, d'un besoin de points de collecte proches de leur établissement, mais pas directement implantés dans leurs rues. Un rayon de cinquante mètres est évoqué, afin de permettre d'utiliser ces équipements sans pâtir des nuisances qu'ils peuvent générer. D'autres secteurs encore sont considérés comme sous-équipés en raison de choix délibérés faits

par la collectivité. Il est par exemple admis que les voies sans issue ou les rues situées à l'arrière des bâtiments soient susceptibles de rencontrer davantage de problèmes en raison d'un moindre passage et d'une plus faible visibilité.

La répartition des points de collecte est une nouvelle fois à mettre en parallèle avec une multitude de paramètres qui rend difficile l'application de règles uniques.

Il existe enfin une [cartographie des points de collecte](#), accessible sur internet. Tous les usagers ne la connaissent cependant pas. Certains acteurs ressources suggèrent à ce titre que des cartes de points de collecte implantés dans le territoire la métropole de Lyon soient systématiquement affichées dans les locaux poubelles des immeubles d'habitation. Cela permettrait notamment aux usagers de s'organiser au préalable en emportant avec eux plusieurs types d'objets/déchets (textile, verre, piles, journaux...) pour les déposer en même temps.

3^e partie : de multiples priorités pour l'avenir

Développer l'information, la communication et la sensibilisation

Qu'il s'agisse du grand public ou des professionnels, l'amélioration de l'information, de la communication et de la sensibilisation est sans conteste l'un des thèmes les plus fréquemment évoqués par les acteurs ressources lorsqu'ils sont interrogés sur les actions qu'il conviendrait d'entreprendre en premier lieu pour améliorer le fonctionnement des points de collecte.

Former la population au tri, « éduquer » les enfants à la gestion des déchets à l'école et, plus largement, informer les usagers des modalités de fonctionnement des points de collecte et du recyclage constituent des pistes citées à de très nombreuses reprises. La pédagogie apparaît souvent comme une démarche essentielle mais s'inscrivant nécessairement dans le temps long pour donner des résultats. Elle devrait pour cette raison être réalisée à différents stades de la vie, pour apprendre et actualiser en permanence les connaissances sur la question.

Plus largement, plusieurs acteurs ressources estiment que la concertation devrait être développée afin d'impliquer plus fortement le public et de le rendre davantage acteur. Il serait pour cela nécessaire d'aller directement à sa rencontre (selon la démarche dite de « l'aller vers ») et de ne pas faire uniquement de l'information descendante sous forme écrite et formelle.

La mobilisation d'acteurs locaux déjà impliqués dans des projets environnementaux constitue une autre option intéressante qui a fait ses preuves. Elle permet, par exemple, de lancer de nouveaux projets en s'appuyant sur des citoyens moteurs. Ces derniers portent la démarche auprès des habitants et facilitent sa réception et l'adhésion des publics, indispensable à la réussite de l'opération.

Certaines cibles sont identifiées comme étant particulièrement importantes à atteindre : les habitants des quartiers populaires, les jeunes, les usagers qui ne sont pour l'instant *a priori* pas suffisamment sensibilisés (par opposition à ceux déjà « acquis

à la cause »). Les expériences menées jusqu'alors montrent qu'au-delà d'un démarrage parfois poussif, l'accueil et les résultats sont finalement plutôt positifs, notamment lorsque l'on s'appuie sur des relais locaux.

L'information devrait enfin également permettre de faire savoir aux usagers ce que deviennent les déchets collectés, afin de rendre plus lisible le processus de tri et de gestion. De même les commerçants ne connaissent pas toujours certains dispositifs comme les bacs à biodéchets. Il conviendrait dès lors de communiquer davantage en leur direction sur ce sujet.

Renforcer le partenariat local

La Métropole apparaît clairement comme étant l'acteur le plus logique et le plus légitime pour coordonner les différents dispositifs existants. Cette dimension est d'autant plus importante qu'aux yeux de nombreux intervenants, les points d'apport volontaires sont amenés à se développer tendanciellement dans le futur, au détriment du ramassage à domicile.

Un travail partenarial souple, agile et « non autoritaire » permettrait de mieux articuler les initiatives d'ores-et-déjà à l'œuvre. Sur le terrain, il devrait idéalement débiter par un diagnostic partagé entre les différents acteurs locaux, puis être géré par un animateur au contact direct des habitants et des institutions. Plusieurs intervenants déplorent des réactions parfois brutales de la Métropole qui aurait retiré des conteneurs dans certains secteurs en raison de dysfonctionnements, sans dialoguer préalablement avec les acteurs locaux et notamment les bailleurs. Ce type de réaction est jugé contreproductif, tant pour les professionnels que cela démotive que pour la population qui ne comprend pas ce genre de réaction.

Une « feuille de route » précisant le processus d'implantation et de gestion des points de collecte devrait être élaborée et partagée avec l'ensemble des acteurs locaux.

Ce renforcement souhaitable du partenariat devrait également permettre une régulation globale des points de collecte : définir clairement des règles de fonctionnement, les faire connaître, autoriser et interdire certaines pratiques, sanctionner des comportements

lorsque c'est nécessaire. Si la répression ne saurait constituer l'unique réponse à apporter à certaines dérives, elle apparaît comme nécessaire à la grande majorité des personnes interviewées qui déplorent l'absence fréquente de sanctions même si une expérimentation d'agents assermentés est en cours. En parallèle, des mécanismes incitatifs devraient également être déployés, sur le principe du « nudge » (exemple du [projet Fichà](#), des bacs dotés d'un système électronique qui crédite des points permettant aux usagers d'obtenir des récompenses).

En sus de ces différents éléments, il convient d'avoir à l'esprit qu'une démarche partenariale structurée de « gestion de site » nécessite d'être conduite pendant plusieurs années consécutives pour porter ses fruits. Le temps long est important sur ces sujets, d'autant plus que la population et les intervenants se renouvellent. Des expériences pilotes se sont révélées concluantes.

Regrouper les différents dispositifs

Le regroupement des points de collecte constitue une autre piste apparue plusieurs fois au cours des entretiens. Le fait de constituer des « pôles » où il serait possible de déposer en même temps des textiles, du verre ou encore des déchets ménagers sur le modèle des déchetteries centralisées permettrait une meilleure identification et un plus grand usage par les publics.

Ces pôles pourraient faire l'objet d'aménagements qualitatifs, notamment sur le plan paysager, afin de faciliter leur insertion urbaine.

Tout en étant séduit par cette approche, certains intervenants signalent toutefois que « les déchets appellent les déchets » et invitent à la vigilance. Le fait de pouvoir déposer des déchets de différentes natures au même endroit pourrait inciter certains usagers peu respectueux des règles à en profiter pour déposer d'autres objets, comme des encombrants, en considérant qu'il s'agit d'espaces où il est possible de tout jeter.

Améliorer l'entretien

Le renforcement et l'amélioration de l'entretien des abords des points de collecte sont également cités à différentes reprises. Plusieurs intervenants soulignent le caractère systémique du fonctionnement de ces équipements, avec une chaîne d'acteurs qui intervient à différents niveaux et nécessite d'être coordonnés.

Le maintien en parfait état de propreté des conteneurs et de leur environnement immédiat apparaît comme une condition indispensable à leur bon fonctionnement.



Généraliser certaines options techniques

La généralisation des bacs à compost est évoquée plusieurs fois. Certains intervenants suggèrent d'aller plus loin encore en encourageant le compostage électromécanique qui permettrait de réduire le volume de déchets ramassés par les camions poubelles, tout en ayant conscience du coût de ce dispositif. Bien que globalement apprécié, ce type de points de collecte serait cependant aussi source de nuisances olfactives et attirerait des nuisibles.

La collecte « à la source » est aussi abordée, en complément des points de collecte fixe : pour les particuliers, avec notamment les encombrants qui posent souvent problèmes, mais également pour les professionnels (fins de stock, retours de produits, cartons...).

L'enfouissement des points de collecte est sujet à débats. Pour plusieurs acteurs ressources, les silos enterrés présentent de nombreux avantages, tant sur un plan pratique qu'esthétique. Même si des contraintes existent (notamment au niveau archéologique, dans les secteurs historiques), il conviendrait selon eux de les déployer à plus grande échelle, par exemple dans un quartier entier.

Les zones où les cafés et restaurants sont nombreux apparaissent ici comme étant particulièrement pertinentes. Pour d'autres intervenants en revanche, cette option va à l'encontre des orientations des élus qui souhaitent à présent rendre les déchets davantage visibles afin de faire prendre conscience aux usagers de leur importance et du fait qu'ils constituent des ressources à réexploiter. Les silos enterrés sont également l'objet de retours d'expériences parfois très négatifs dans certains quartiers de la politique de la ville. Initialement perçus comme une réponse idéale aux problèmes de sécurité et d'encombrement de l'espace public, ils peuvent se révéler extrêmement coûteux en maintenance. Lorsqu'une trappe dysfonctionne, les frais de réparation sont en effet très supérieurs pour un silo enterré que pour un bac extérieur. Ce problème prend des dimensions difficilement supportables par la collectivité lorsqu'il se produit à grande échelle. L'installation de silos enterrés nécessite par ailleurs la mise en place de conventions de gestion très précises entre la Métropole et les autres acteurs locaux (bailleurs sociaux, copropriétés) afin d'éviter que certains ne se désengagent de l'entretien quotidien nécessaire.

La digitalisation du service rendu aux usagers constitue enfin une autre piste à creuser, notamment pour mieux les impliquer. Le succès de l'application [Todego](#) va dans ce sens : fréquemment utilisée par les usagers pour signaler des dysfonctionnements, elle constitue un indicateur positif de mobilisation d'une partie de la population.

Les leaders d'opinion, des facilitateurs potentiels du changement de comportements

Un leader d'opinion est « un individu qui, par sa notoriété, son expertise, son charisme ou son activité sociale intensive, détient un avis qui guide un grand nombre d'autres individus. »

Au sein du grand public, des personnes déjà impliquées dans des initiatives citoyennes et disposées à jouer un rôle d'animation sont susceptibles de pouvoir attirer d'autres usagers dans des démarches vertueuses sur le plan environnemental. Plusieurs expériences de compostage au sein de résidences plaident en ce sens.

Chez les commerçants, ce sont les établissements qui ont amorcé des projets à dimension écoresponsable – tels que la chaîne Subway, par exemple – qui ont le plus de chance de convaincre leurs confrères de faire de même en renvoyant une image positive et performante.



ANNEXES

Guide d'entretien sur les points de collecte

Introduction	<p><i>Merci d'avoir accepté de me consacrer un peu de temps pour cet entretien.</i></p> <p><i>L'Agence d'urbanisme est missionnée par la Métropole de Lyon pour réaliser une étude sur les points de collecte (conteneurs à verre, papier... mais aussi bornes à vêtements, composteurs ou encore boîtes à livres, par exemple). Il s'agit de mieux connaître et comprendre leur fonctionnement dans le territoire de la métropole, du point de vue de différents acteurs concernés par le sujet : services techniques de la collectivité, bailleurs sociaux, commerçants, prestataires spécialisés, professionnels du patrimoine...</i></p> <p><i>Notre échange va durer une demi-heure environ. Il est anonyme (vos propos ne seront pas rapportés nominativement mais intégrés à une synthèse générale). Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses : vous pouvez vous exprimer librement, seules votre expérience de terrain et votre opinion nous intéressent.</i></p> <p><i>Avant de commencer, pourriez-vous vous présenter brièvement je vous prie ?</i> Fonction, organisme, ancienneté...</p> <p><i>Quel est votre lien avec les points de collecte / en quoi êtes-vous concerné par ce sujet dans le cadre de votre activité ?</i></p>
Les points de collecte : vision générale	<p><i>De manière très générale, que diriez-vous à propos des points de collecte tels qu'ils existent aujourd'hui dans le territoire de la métropole de Lyon ? Ce dont il s'agit, comment cela fonctionne, ce que vous en pensez globalement...</i></p>
Les points de collecte : forces et faiblesses	<p><i>D'après-vous, quels sont les principaux points forts / positifs / atouts des points de collecte aujourd'hui ? Qu'est-ce qui fonctionne bien / donne satisfaction / est intéressant... ?</i></p> <p><i>A l'inverse, quels sont les principaux points faibles / négatifs / inconvénients des points de collecte aujourd'hui ? Ce qui fonctionne mal / génère des insatisfactions / est problématique...</i></p>
Réactions à cinq affirmations	<p><i>Je vais à présent vous présenter cinq idées et j'aimerais que vous me disiez à chaque fois si vous êtes d'accord ou pas d'accord, et pourquoi.</i></p> <p><i>Aujourd'hui, les points de collecte présents dans le territoire de la métropole de Lyon sont...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Efficaces : ils sont bien conçus et remplissent correctement leur mission.</i> <i>Propres : ils sont bien entretenus.</i> <i>Esthétiques : ils s'intègrent bien dans le paysage.</i> <i>Suffisamment nombreux : il en existe en quantité importante.</i> <i>Bien répartis : ils sont localisés aux bons endroits.</i>
Bilan : améliorations souhaitables	<p><i>Enfinement, que faudrait-il faire en priorité pour que les points de collecte fonctionnent encore mieux dans le territoire de la métropole de Lyon ?</i></p>
Projection : comment s'annonce le futur ?	<p><i>Comment envisagez-vous l'évolution des points de collecte à l'avenir / à un horizon de dix à quinze ans, toujours en lien avec votre activité ?</i></p>
Conclusion	<p><i>Notre échange arrive à sa fin. Y a-t-il un dernier point que nous n'avons pas abordé et dont vous auriez souhaité parler à propos des points de collecte présents dans le territoire de la métropole de Lyon ?</i></p>
Remerciement	<p><i>Je vous remercie. La synthèse de cette étude vous sera transmise d'ici à la fin de l'année.</i></p>



ANNEXES

Liste des personnes interviewées

Remerciements à :**Sur les points de collecte**

M. Arbib, Président du Conseil de quartier des Quais de Saône à Lyon

M. Asensio, Responsable des activités internes au Foyer Notre-Dame-des-sans-abris à Lyon

M. Balluet, Directeur de la régie de quartier Réussir l'insertion à Bron

M. Blel, Responsable de Centre de services chez Suez à Lyon

Mme Bourbon, Présidente du Conseil de quartier de Montchat à Lyon

M. Chambosse, Manager de centre-ville à Oullins

M. Chevalier, Directeur de Lyon Presqu'île à Lyon

Mme Choquin, Directrice générale de l'Association Valtrions dans le Rhône

M. Coulange, Agent de développement territorial à Rillieux-la-Pape

M. Fontbonne, Directeur de la régie de quartier Amir à Rillieux-la-Pape

M. lochem, Directeur de la structure de management de centre-ville de Lyon 7^e

M. Lamy, Architecte à la Direction de l'aménagement urbain de la Ville de Lyon

Mme Michaudel, Cheffe de projet à la Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine de la Métropole de Lyon

Mme Roux-Moschetto, Responsable du service Appui à la maitrise d'ouvrage à la Métropole de Lyon

M. Trichet, Chargé de projet à la Serl à Lyon

M. Voiturier, Chargé de projets à ABC HLM, association des bailleurs-constructeurs sociaux de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône

Sur l'organisation et la gestion des déchets par Bordeaux Métropole

Mme Laurence Knobel, Cheffe de service espace public et patrimoine, Direction d'appui aux territoires de Bordeaux Métropole

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Sarah Griffon** - s.griffon@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme



Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise